

AROPA L'association des retraités de la production agricole a fait salle comble à Reims, lors de l'assemblée générale du 29 mars : les anciens salariés marnais et ardennais restent vigilants face à une actualité sociale chargée.

Les retraités se mobilisent

Première section de France en nombre d'adhérents avec 13 % du total national, l'Aropa 51-08 trouve sa vocation dans « la solidarité au service des retraités du monde agricole et viticole ». À l'occasion de l'assemblée générale du 29 mars, le caveau de Castelneau avait fait le plein pour accueillir de nombreux membres venus de la Marne et des Ardennes. Il faut dire que l'actualité sociale ne désemplit pas, en ce qui concerne les retraités...

Au 31 décembre 2017, 4 262 « aropistes » sont recensés. En cinq ans, cela représente une augmentation des adhésions de plus de 25 %. Le rôle indispensable des bénévoles, « forces vives de l'Aropa » où ils sont au nombre de 80, a été rappelé : l'investissement des seniors dans le milieu associatif est très important. « La recherche de bénévoles doit être permanente pour tenir compte du renouvellement nécessaire », juge l'association. Comme l'an dernier, Monique Schubert a pris la parole pour défendre les retraités et leurs droits. « L'objectif des réformes est de rendre du pouvoir d'achat à ceux qui travaillent : pourquoi pénaliser ceux qui ont travaillé ? » a-t-elle lancé, dénonçant les mesures d'équité proposées suite à l'augmen-



Alain Pietrement, président de l'Aropa 51-08.

tation de la CSG sur les retraites. Monique Schubert a conclu son intervention par un avertissement à l'adresse des élus et de leurs représentants : « ayez le courage politique pour avancer dans les changements. À la fin du quinquennat, nous ferons valoir un des seuls pouvoirs qui nous restent : la sanction par le vote ».

Retraite universelle

Philippe Barbier, président délégué de la fédération nationale Aropa, a ensuite pris le temps

d'expliquer l'actualité du système de retraites en France. Selon l'élu national, les craintes du moment portent sur le critère de la répartition. Mais en dépit d'un nombre de cotisants insuffisant, « le système existera toujours », assure-t-il. La progression de l'espérance de vie a également « des incidences financières importantes sur le montant global des retraites ». Selon les données de l'Insee, une femme de 65 ans a gagné 1,3 an d'espérance de vie en 10 ans (entre 2005 et 2015), contre 1,7

an pour un homme du même âge. Les répercussions sur le coût des retraites sont conséquentes : +27 Mds€ sur 10 ans. À la grande surprise de l'auditoire, l'intervenant a ensuite révélé qu'un candidat à l'élection présidentielle suivait le projet de retraite universelle défendu par la FNAROPA depuis plus de dix ans : Emmanuel Macron. Cette réforme, qui concerne tous les actifs quel que soit leur régime de retraite, se base sur des comptes individuels alimentés par des cotisations. Il



Philippe Barbier, président délégué de la fédération nationale Aropa.

n'a pas encore été décidé si lesdits comptes devaient reposer sur un système d'euros ou de points. Dans ce cas de figure, l'espérance de vie est intégrée dans le calcul des droits, et la « retraite à la carte » devient possible, chacun ayant connaissance à tout moment du montant de sa future pension.

L'équité et la solidarité sont deux fondements de cette réforme : les droits sont acquis uniquement en fonction des cotisations accumulées, et les périodes de chômage, de maternité, ou encore d'invalidité donnent lieu à un complément de pension financé par la solidarité nationale. « Cette réforme permettrait un retour à l'équilibre financier à long terme, ainsi que la sauvegarde de notre système de retraite », conclut Philippe Barbier devant un auditoire séduit. Mais si la FNAROPA soutient ce projet, des questions subsistent : le caractère du système sera-t-il réellement universel ? Quelle sera la méthode à retenir pour garantir son équilibre financier ? Et surtout, quel sera le niveau des retraites pour les futurs retraités ? Autant d'interrogations qui incitent les retraités de la production agricole à poursuivre les discussions avec le Gouvernement.

GUILLAUME PERRIN